



POUR UNE ALIMENTATION ET UNE
AGRICULTURE 100% BIO, LOCALES,
PAYSANNES, EN AUTOSUFFISANCE,
POUR TOUS AU JUSTE PRIX

Extraits du PSG (Plan Stratégique Global) d' OASIS RÉUNION

3 priorités pour l'**agriculteur** et les **espaces agricoles** :

1°) Revalorisation des métiers de l'Agriculture (l'Agriculteur, premier acteur de la Santé) en considérant bien que ce ne sont pas des métiers « comme les autres » d'où « **l'exception culturelle** » qui inclut des mesures spécifiques pour éviter l'actuelle concurrence très déloyale des produits alimentaires importés. Nous allons la présenter prochainement aux deux ministres, de l'agriculture et des outre-mer;

2°) Maîtrise des espaces cultivés et cultivables (action « prioritaire ») la « terre » étant l'outil N°1 des agriculteurs; plusieurs leviers existent, dont l'application de l'article 125 du Code Rural, et les CMD (conventions de mise à disposition) réduites à 3 ans, renouvelables une fois; d'autres, encore plus appropriées à l'objectif aussi urgent que primordial, d'une Autonomie Alimentaire Durable, sont à étudier d'urgence ;

3°) Accompagnement global des exploitant.e.s dès leur installation et/ ou leur conversion : soutien technico-économique, administratif, et financier. Instauration d'une part de rétribution fixe en tant que « gardien de l'environnement, de la biodiversité et du paysage » en même temps que de responsable de l'approvisionnement de la population en produits alimentaires sains, exempts de composants toxiques. (dans la vision de la Trajectoire Outre-mer 5.0, dont l'objectif « 0 polluant agricole »).

COLLECTIF OASIS RÉUNION / T. 06 70 51 06 48 (12h-19h) / 0692 95 45 45
site <https://oasis-reunion.bio> / Fb <https://www.facebook.com/oasis.reunion.bio/>



POUR UNE ALIMENTATION ET UNE
AGRICULTURE 100% BIO, LOCALES,
PAYSANNES, EN AUTOSUFFISANCE,
POUR TOUS AU JUSTE PRIX

Extraits du PSG (Plan Stratégique Global) d' OASIS RÉUNION

3 priorités pour l'**agriculteur** et les **espaces agricoles** :

1°) Revalorisation des métiers de l'Agriculture (l'Agriculteur, premier acteur de la Santé) en considérant bien que ce ne sont pas des métiers « comme les autres » d'où « **l'exception culturelle** » qui inclut des mesures spécifiques pour éviter l'actuelle concurrence très déloyale des produits alimentaires importés. Nous allons la présenter prochainement aux deux ministres, de l'agriculture et des outre-mer;

2°) Maîtrise des espaces cultivés et cultivables (action « prioritaire ») la « terre » étant l'outil N°1 des agriculteurs; plusieurs leviers existent, dont l'application de l'article 125 du Code Rural, et les CMD (conventions de mise à disposition) réduites à 3 ans, renouvelables une fois; d'autres, encore plus appropriées à l'objectif aussi urgent que primordial, d'une Autonomie Alimentaire Durable, sont à étudier d'urgence ;

3°) Accompagnement global des exploitant.e.s dès leur installation et/ ou leur conversion : soutien technico-économique, administratif, et financier. Instauration d'une part de rétribution fixe en tant que « gardien de l'environnement, de la biodiversité et du paysage » en même temps que de responsable de l'approvisionnement de la population en produits alimentaires sains, exempts de composants toxiques. (dans la vision de la Trajectoire Outre-mer 5.0, dont l'objectif « 0 polluant agricole »).

COLLECTIF OASIS RÉUNION / T. 06 70 51 06 48 (12h-19h) / 0692 95 45 45
site <https://oasis-reunion.bio> / Fb <https://www.facebook.com/oasis.reunion.bio/>